

Mort du gendarme Clin: le procureur confirme des propos "racistes"

20Minutes.fr avec AFP | 08.03.06 | 14h14

L'accident mortel du gendarme Raphaël Clin dans l'île de Saint-Martin a été accompagné de propos "racistes et menaçants", selon les premiers éléments de l'enquête rendus publics avant la rencontre entre Nicolas Sarkozy et la famille du militaire.

Une polémique avait surgi sur les circonstances du décès du gendarme le 12 février lors d'un contrôle routier, sa femme et d'autres témoins affirmant que des spectateurs avaient lancé des insultes et des propos racistes sur place et à l'hôpital.

"Après plus de vingt jours d'investigations ininterrompues, il est maintenant vérifié" que certaines personnes se trouvant sur les lieux de l'accident et à l'hôpital "se sont ouvertement réjouies de voir un gendarme mortellement blessé", selon le procureur de la République de Basse-Terre (Guadeloupe), dont dépend la partie française de l'île franco-néerlandaise.

Elles ont tenu "des propos hostiles, menaçants et racistes à l'égard des autres gendarmes présents", a ajouté Patrick Quincy, faisant état des premières conclusions de la double enquête préliminaire sur l'accident survenu dans cette île située à 250 km au nord de la Guadeloupe.

"Ces individus étaient cependant peu nombreux, vraisemblablement moins d'une dizaine", a-t-il précisé.

Plusieurs personnes, dont un ressortissant de l'île indépendante anglophone de Sainte-Lucie (600 km au sud de Saint-Martin), pourraient être présentées mercredi au parquet de Basse-Terre, a-t-on appris au Palais de justice.

Selon le procureur, l'enquête préliminaire a également permis d'établir qu'un "équipage" de deux gendarmes était intervenu "pour faire cesser une course non autorisée d'automobiles". "Alors qu'il traversait la chaussée", Raphaël Clin "a été fauché par un motocycliste qui circulait à très vive allure, masqué par les automobiles qui le précédaient".

La veuve du major Clin, Stéphanie Clin, a fait part de sa "satisfaction", par la voix de son avocat. Mme Clin "est satisfaite de constater que les faits qu'elle dénonçait depuis plusieurs semaines sont aujourd'hui confirmés" par le procureur, a expliqué Me Olivier Morice.

L'avocat a ajouté que sa cliente souhaitait "que cesse la polémique suscitée par plusieurs médias sur l'absence de crédibilité de ses déclarations afin qu'elle puisse enfin commencer à faire son travail de deuil".

Me Morice a annoncé lundi le dépôt par Mme Clin d'une plainte pour "homicide involontaire", en s'étonnant qu'"aucune information judiciaire n'ait été ouverte par le parquet de Basse-Terre depuis trois semaines".

Mardi, le procureur a indiqué que la double enquête préliminaire donnerait lieu "très prochainement" à l'ouverture de deux informations judiciaires.

Relayée sur internet par plusieurs associations de gendarmes, l'affaire avait suscité des commentaires indignés dans la classe politique et le ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie avait demandé au ministre de la Justice que "toute la lumière soit faite".

La veuve du militaire doit rencontrer le directeur général de la gendarmerie nationale, le général Guy Parayre, en déplacement mardi et mercredi à Saint-Martin, puis le ministre de l'Intérieur.

Nicolas Sarkozy, en visite aux Antilles jeudi et vendredi, doit rencontrer la famille du gendarme jeudi matin à la Guadeloupe.

L'affaire s'inscrit dans un certain climat de tension entre gendarmes et jeunes, alimenté notamment par la volonté de l'Etat de mieux faire respecter le code de la route dans une île longtemps laissée à elle-même, où vivent 33.500 personnes (recensement de 2003), plus quelques milliers de clandestins.